



3 juillet 2008

**Centre d'Information sur les Renseignements  
et le Terrorisme  
au Centre d'Etudes Spéciales (CES)**

**Attaque terroriste massive rue Jaffa à Jérusalem. Le terroriste était un résident palestinien de Jérusalem-Est qui a utilisé un bulldozer pour démolir des voitures et tuer trois civils.**



En haut à droite, le bulldozer utilisé par le terroriste, en bas à gauche, l'autobus retourné lors de l'attaque (Bureau de Presse du Gouvernement, 2 juillet 2008).  
La ligne rouge sur la carte du centre de Jérusalem indique l'itinéraire du terroriste (Carte extraite du site Internet de la Municipalité de Jérusalem).

## Aperçu général

1. Vers midi le 2 juillet, un terroriste de Jérusalem-Est a commis une attaque importante dans un secteur peuplé du cœur de Jérusalem, utilisant un bulldozer. Le terroriste est monté dans un bulldozer sur un chantier de la rue Sarei Israël et a parcouru la rue à toute vitesse, rentrant dans tout ce qu'il croisait. De là, il a tourné en direction de la rue Jaffa, renversant les voitures et les piétons le long de la voie. Après un court laps de temps, un policier, un agent de sécurité et un soldat de réserve ont réussi à tirer sur le terroriste, mettant fin à son parcours meurtrier.

2. **Trois civils ont été tués** dans l'attaque et 44 ont été blessés, la plupart d'entre eux non grièvement. Le terroriste, qui avait un casier judiciaire, était un résident de Sur Baher au Sud-Est de Jérusalem. Il était détenteur d'une carte d'identité israélienne, lui permettant de se déplacer librement dans la capitale et de travailler sur un chantier local. Plusieurs organisations terroristes ont revendiqué l'attaque, mais selon nous, le terroriste n'appartenait à aucune d'entre elles et a agi de sa propre initiative. En parallèle, la trêve est toujours en vigueur dans la bande de Gaza, et les points de passage restés fermés après les récents tirs de roquettes et d'obus de mortier ont rouvert le jour même où l'attaque a été commise à Jérusalem.

## Le déroulement de l'attaque au bulldozer et ses conséquences

2. Vers midi le 2 juillet, un terroriste est monté sur un bulldozer appartenant à la société de construction pour laquelle il travaillait, et a roulé à toute vitesse le long de la rue Sarei Israël au centre de Jérusalem. Il a percuté trois voitures et plusieurs piétons. Il a ensuite tourné à gauche rue Jaffa, rentrant dans deux autres véhicules. Un chauffeur d'autobus qui circulait en sens inverse a perdu le contrôle du véhicule, qui s'est retourné. Le terroriste a utilisé la pelle du bulldozer pour renverser ensuite un autre autobus.

4. Une policière qui se trouvait sur place a tiré en direction du terroriste, qui a perdu connaissance. Un policier, un agent de sécurité et un soldat en permission sont montés sur le bulldozer pour immobiliser le terroriste, qui a repris connaissance et a continué à percuter des voitures et des civils. Le soldat a pris l'arme à feu du garde et a visé le terroriste en pleine tête, le tuant et arrêtant son massacre.



**Voitures écrasées dans l'attaque  
(Ministère israélien des Affaires étrangères, 2 juillet 2008)**

5. Trois civils ont été tués dans l'attaque, et 44 autres ont été blessés, dont deux gravement. Ci-dessous les victimes :

- i) **Elisabeth (Lily) Goren-Friedman**, 55 ans, résidente de Jérusalem. Elle laisse derrière elle trois enfants.
- ii) **Jean Relevy**, 68 ans, résident de Jérusalem. Il laisse derrière lui sa femme, deux filles et un fils.
- iii) **Bat-Sheva Unterman**, 33 ans, résidente de Jérusalem. Elle laisse derrière elle son mari et son bébé, qui se trouvait avec elle dans la voiture au moment de l'attaque.

## **Identité du terroriste et revendications de la responsabilité**

6. Le terroriste était **Hussam Taysir Ibrahim Dawiyat**, 30 ans, marié, résident de Sur Baher (un village à l'Est de Talpiot faisant partie de la municipalité de Jérusalem). Toxicomane connu des services de sécurité, il travaillait comme chauffeur de bulldozer sur un chantier. En 2001, il a été condamné à deux ans de prison pour viol. Il avait aussi été précédemment emprisonné pendant une année après une agression.

7. Il s'agit de la seconde attaque massive effectuée ces derniers mois par un résident de Jérusalem-Est détenteur d'une carte d'identité israélienne. Le 6 mars 2008, un résident de Jérusalem-Est a tué bas huit étudiants de la yeshiva Mercaz Harav à Jérusalem avec un fusil

d'assaut.<sup>1</sup> Les deux attaques étaient apparemment le résultat d'initiatives individuelles motivées par des sentiments nationalistes extrêmes et non dirigées par des organisations terroristes.

8. Bien que l'attaque ait apparemment été effectuée par un terroriste solitaire avec un casier judiciaire, plusieurs organisations terroristes l'ont revendiquée. La première à avoir revendiqué la responsabilité de l'attentat a été un réseau auto-baptisé "la Cellule Imad Moughnieh des Fils Libres de la Galilée" (Agence de presse Ma'an, 2 juillet 2008), qui revendique parfois la responsabilité de certaines attaques commises en Israël,<sup>2</sup> y compris celle de la yeshiva Mercaz Harav (Télévision Al-Manar, 6 mars 2008). Par la suite l'AP a annoncé que trois organisations supplémentaires avaient revendiqué l'attaque : les Fils Libres de la Galilée, le FPLP et les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa du Fatah (AP, 2 juillet 2008). **Selon nous, leurs réclamations sont difficilement crédibles.**

## Réactions en Israël

9. Après l'attaque, des discussions politiques de haut niveau ont eu lieu sur les possibilités légales d'imposer des sanctions aux terroristes détenteurs de cartes d'identité israéliennes et à leurs familles comme moyen de dissuasion. Il a été suggéré de raser leurs maisons, de les priver de services sociaux (comme les allocations de la sécurité sociale) et de révoquer leur citoyenneté israélienne et leur statut de résidents permanents.

10. Ci-dessous plusieurs rapports sur ce sujet (Haaretz, 3 juillet 2008) :

i) **Le Premier ministre israélien Ehud Olmert** a déclaré que l'attaque représentait un précédent dangereux et que des mesures sévères devaient être adoptées pour créer une force de dissuasion. Il a ajouté qu'il fallait faire clairement comprendre aux terroristes que leurs familles paieraient un prix élevé.

ii) **Le Ministre de la Défense Ehud Barak** a envoyé une lettre au conseiller juridique du Ministère de la Défense, Ahaz Ben-Ari, exigeant la destruction de la maison du

---

<sup>1</sup> A ce sujet, voir notre article du 9 mars 2008 intitulé "Huit étudiants tués par un terroriste à la yeshiva Mercaz Ha'Rav de Jérusalem," à l'adresse [http://www.terrorism-info.org.il/malam\\_multimedia/fr\\_n/pdf/ct\\_090308f.pdf](http://www.terrorism-info.org.il/malam_multimedia/fr_n/pdf/ct_090308f.pdf).

<sup>2</sup> Le groupe est composé d'Arabes israéliens et pourrait être lié au Hezbollah. Les Brigades de la Galilée Libre ont revendiqué l'attaque de deux gardes à la yeshiva Ateret Cohanim dans la vieille ville de Jérusalem le 10 août 2007. En Juin 2004, des actes d'accusation ont été déposés contre cinq membres de l'organisation, résidents de Kfar Cana et de Kfar Manda en Galilée. Les cinq personnes ont été accusées de conspiration d'attentats, d'activités terroristes et d'une tentative d'enlèvement. Ils ont été appréhendés alors qu'ils tiraient sur une voiture de la police des frontières au carrefour Rimon en Galilée. Le chef de la cellule, Muhammad Khatib, a été tué par les forces de sécurité israéliennes en Avril 2004. Par la suite, il s'est avéré que Khatib était responsable du meurtre du soldat israélien Oleg Shaihat en Juillet 2003. En Juillet 2004, un soldat de Tsahal a été poignardé au carrefour Golani par le frère de Muhammad Khatib, pour venger sa mort (Ynet, Juillet 2004).

terroriste. Barak a déclaré que la répétition d'un incident aussi grave dans un espace de temps si court, au cours duquel un terroriste détenant une carte d'identité israélienne a effectué une attaque terroriste avec des motifs nationalistes, exigeait une réponse immédiate et que sa maison devait être détruite pour dissuader d'autres terroristes de commettre des attaques similaires.

iii) Le 2 juillet, le **Parlement israélien** a voté deux projets de loi permettant au Ministre de l'Intérieur de révoquer la citoyenneté et le statut de résidents permanents des terroristes et de leurs familles. La coalition a permis à ses membres de voter librement et les projets de loi ont été votés avec une large majorité. En plus des deux projets de loi mentionnés ci-dessus, deux autres propositions interdisant l'érection de tentes de deuil ont été votées en première lecture.

## Réactions palestiniennes

11. **Saeb Erekat**, le principal négociateur de l'OLP, a condamné l'attaque, déclarant que chaque attaque visant des civils devait être condamnée, qu'ils soient israéliens ou palestiniens (AP, 2 juillet 2008).

12. D'autre part, les porte-parole des organisations terroristes palestiniennes ont salué l'attaque, la qualifiant de "réaction naturelle" aux activités israéliennes :

i) Le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a déclaré que si l'événement en question était bien une attaque, il fallait la voir comme "un résultat naturel" des actions d'Israël contre les Palestiniens en Cisjordanie



Sami Abu Zuhri, (Al-Aqsa TV, July 2).

ii) **Des porte-parole du Jihad Islamique palestinien** ont salué l'attaque, déclarant qu'Israël pouvait s'attendre à d'autres attentats face à son obstination à ne pas inclure la Cisjordanie dans l'accord sur la trêve (Site Internet Palestine-info, 2 juillet 2008).

## **La trêve des combats dans la bande de Gaza (exact au 2 juillet)**

13. La trêve dans la bande de Gaza est toujours en vigueur. Le Hamas maintient le calme et continue de menacer de prendre des mesures contre les organisations essayant de saboter l'accord.

14. **Le 2 juillet, les terminaux de Sufa et de Nahal Oz ont été rouverts** et les marchandises ont continué à affluer dans la bande de Gaza. Les terminaux avaient été fermés sur ordre du Ministre israélien de la Défense après les violations de la trêve. Sur ordre égyptien, le terminal de Rafah a été ouvert le 1<sup>er</sup> juillet pour une durée limitée. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la trêve, plusieurs centaines de Palestiniens dans l'attente d'un traitement médical ont été autorisés à entrer en Egypte.

15. En protestation de l'ouverture limitée du terminal de Rafah, des centaines de Palestiniens ont essayé de passer côté égyptien. Ils ont appelé l'Egypte à ouvrir le terminal et à laisser passer les Palestiniens malades et ceux désireux de bénéficier d'un traitement médical en Egypte. Des confrontations ont opposé des Palestiniens aux forces de sécurité égyptiennes qui ont bloqué l'entrée du côté égyptien du terminal. Les dispositifs anti-émeute ont été utilisés pour disperser les manifestants. Le Hamas a également envoyé des forces pour aider à disperser les protestataires. Plusieurs Palestiniens ont été légèrement blessés (Agence France Presse, site Internet PalMedia, site Internet du gouvernement du Hamas, 2 juillet 2008).

16. Après les incidents, l'Egypte a renforcé la frontière et a annoncé qu'elle fermait le terminal. Le Ministre égyptien des Affaires étrangères Ahmed Abu al-Ghait a qualifié l'incident de "stupide et irresponsable" et a dit que l'Egypte ne pouvait pas accepter d'incursion dans son territoire et certainement pas par la force. Il a aussi accusé les Palestiniens d'exploiter des enfants dans les manifestations (Agence de presse du Moyen-Orient, 3 juillet 2008). Les porte-parole du Hamas, embarrassés par l'événement, l'ont qualifié "d'acte spontané."

## **Négociations au sujet de la libération de Gilad Shalit**

17. **Osama al-Muzeini**, personnalité du Hamas impliquée dans les négociations, a lié la reprise des pourparlers sur la libération de Gilad Shalit à l'ouverture des terminaux et à la levée du blocus. Il a déclaré que dans les prochains jours, le Hamas déciderait si les quantités de marchandises livrées par les terminaux témoignaient du plein respect par Israël des termes de l'accord. Si le Hamas décide qu'Israël n'a pas respecté les termes de l'accord, l'organisation refusera de discuter la question du soldat détenu en otage. Il a ajouté que le Hamas avait déjà rejeté une invitation égyptienne pour continuer à discuter du sujet (Site Internet Palestine-info, 2 juillet 2008).